



## Déclaration liminaire – CAPD du 13 décembre 2013



Cette CAPD traite des promotions. Pour ceux qui vont en bénéficier, il ne s'agit nullement d'une promotion de carrière, tout au plus d'une simple compensation des pertes du pouvoir d'achat. Le SNUipp-FSU tient à rappeler ici sa position : **chaque professeur des écoles doit pouvoir terminer sa carrière à l'indice terminal 783**. Si nous accusons réception de la faible augmentation du nombre de collègues au passage à la hors classe, pour le SNUipp-FSU celle-ci reste une injustice dans le déroulement de carrière puisque seulement 3% des personnels y accèdent. L'avancement doit se faire, pour tous, au rythme le plus rapide.

Pour un grand nombre de collègues qui cette année feront valoir leur droit à la retraite, cette campagne de promotion est la dernière occasion d'accéder au 11ème échelon, parfois seulement au 10ème. Pour beaucoup la désillusion sera cruelle.

**Le SNUipp-FSU revendique également la déconnection du déroulement de carrière de l'inspection pédagogique.**

Dans le barème des promotions, la note pédagogique, même si son poids a diminué au fil du temps grâce à l'action syndicale, permet toujours à notre hiérarchie de "récompenser" les collègues qu'elle considère comme particulièrement méritants.

Or, les enseignants, qu'ils rejettent ce système de notation lié à l'inspection pédagogique, ou qu'ils n'attendent pas ce type de reconnaissance, font le lien entre le contenu du rapport d'inspection qu'ils reçoivent, et sa traduction en terme de note.

Et ils expriment régulièrement leur incompréhension devant une augmentation si faible qu'elle se trouve en décalage avec le rapport de l'IEN.

Incompréhension exprimée également quand aux différences de fréquences d'inspection : pour certains tous les ans, pour d'autres en attente depuis 8 ans.

Chacun s'en accommoderait si cette situation n'avait des conséquences, sur les salaires bien sûr, mais particulièrement pour le calcul des pensions de retraite, et par voie de conséquence, sur la nécessité de travailler plus longtemps dans l'espoir d'une amélioration financière de celles-ci.

Après les réformes des retraites successives, le plafonnement de leur revenu, si tant est qu'ils aient eu une carrière complète, les contraindra à réduire leur train de vie considérablement. Encore un gage de reconnaissance de ce gouvernement qui à l'instar des précédents, poursuit la patiente fabrique de « retraités pauvres »

Du côté des salaires, pour une énième année, le point d'indice est bloqué. Ni l'augmentation du ratio d'accès à la hors classe ni l'ISAE, qui ne représente qu'un tiers de l'indemnité versée à nos collègues du secondaire ne suffisent à répondre

aux attentes d'une profession de plus en plus impécunieuse. Pour couronner le tout, plusieurs catégories de personnels sont évincées de son attribution. C'est absolument inacceptable ! **Preuve encore une fois que seule la revalorisation du point d'indice est une mesure juste et équitable.**

Le 18 novembre se sont ouverts les débats et concertations sur les chantiers métiers. Les premiers éléments recueillis sont très loin des attentes de la profession.

**Ainsi, concernant la direction d'école**, on frôle la provocation. Deux jours de décharge annuelle supplémentaires pour les directions non déchargés, quelques heures d'APC en moins pour les autres

**Sur le dossier RASED**, à l'heure où la publication des résultats de la France aux évaluations PISA montre à quel point l'aide spécialisée est une nécessité, le ministère se positionne à des années lumières des besoins et des attentes de la Nation.

Les autres fiches, que ce soient celle des maîtres formateurs, celle des conseillers pédagogiques, celle du métier de l'enseignement, sont de la même eau : irrecevables.

Pour le SNUipp-FSU, c'est de la concertation véritable, sans crainte de la contradiction ou de la controverse que sortiront des projets d'envergure pour la réussite des élèves... à condition que les moyens budgétaires soient eux aussi à l'ordre du jour : une amélioration des conditions de travail, une réduction des effectifs, le renouveau de la formation continue, la revalorisation salariale indiciaire de tous les personnels, davantage de temps de décharge pour les directeurs, mesures concrètes à la hauteur des besoins en éducation prioritaire, montée en charge du plus de maîtres que de classes, réhabilitation et reconstruction des RASED, augmentation significative du nombre de postes de remplaçants...

**Le ministre, lui, a fait de sa réforme des rythmes la principale et emblématique mesure de la priorité au primaire.** Cette réforme, inadéquate et largement contestée, suscite l'exaspération dans beaucoup d'écoles. La pseudo enquête ministérielle annonçant un taux de satisfaction de 93,5 % a été vécue par tous comme un acte de propagande. Cette réforme des rythmes ne règlera aucun des maux qui gangrènent notre système scolaire.

En effet, le pouvoir croissant accordé aux collectivités territoriales laisse augurer ce qui se profile pour notre service public d'Etat de l'Education Nationale : d'abord la dérégulation, puis le démantèlement du service public national, puis le transfert de cette mission aux territoires. La conclusion est toujours la même : toujours plus d'inégalité, toujours plus d'échec et toujours moins de droit pour tous, et singulièrement pour les plus fragiles.

Il n'y a qu'un seul et unique moyen de sortir de la crise et de parvenir à un consensus largement partagé : suspendre la réforme, réécrire le décret en se laissant le temps préalable de la réflexion avec tous les partenaires, sans tabous et en mettant sur la table les moyens financiers d'une réforme dans l'intérêt de tous.

La question des rythmes n'est pas dissociable des autres problématiques de notre système scolaire

On peut toujours essayer de trouver des raisons de se satisfaire en regardant le verre à moitié plein en fonction de celui qui le tient, mais là n'est pas notre conception du syndicalisme.

Nos collègues en ont assez de palier les manques d'une institution en train de s'effondrer et que leur engagement et leur travail ne soient pas reconnus. Ils sont lassés d'être présentés à longueur de JT comme des privilégiés uniquement préoccupés de leur petit confort.

**Non, l'école n'est pas une charge, non, l'éducation n'est pas une charge, non le service public n'est pas une charge.**

**Ce sont les chances que la République a voulu donner à ceux qui en ont manqué à leur naissance ou au détour de leur vie.**

**Le SNUipp-FSU sera toujours présent pour combattre les inégalités et les injustices, en toute indépendance syndicale vis-à-vis du politique.**

**Le SNUipp-FSU sera toujours présent pour défendre un projet de société qui réponde à l'intérêt général, et à celui des plus fragiles en particulier.**

**Nous ne pourrions nous estimer légitimement satisfaits de notre sort, que si l'ensemble de la société accède au progrès éducatif, culturel, social et économique.**

**Il n'y a de vrai progrès que partagé.**

Julien Peyraut pour le bureau du SNUipp-FSU16